

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL **séance du 2 septembre 2022**

L'an deux mille vingt deux et deux du mois de septembre à 18 heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Joël CAZEDEBAT, Maire.

Présents:, Mr Joseph BOUCHARA, Mr Jean Claude BELOT- ARNAUD, Mme Marie Pierre BARRET, Monsieur Hervé CARMOUZE, Mr Joël CAZEDEBAT, Mr André CAUSSADE, Mme Maïté DANEHIL, Mme Anne-Marie DUBARRY, Monsieur Didier MORLAS.

Excusée: Mme Rachel CARBALLEDA,

Secrétaire de séance : Anne Marie DUBARRY

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 8 juillet 2022

Le procès verbal est adopté par 7 voix et deux abstentions.

2. Présentation projets randonnée Cyclo Roue libre :

- ✓ fête locale 2023 :

Charles Wilmouth, président du club propose d'organiser une randonnée cycliste le samedi 9 septembre au matin en parallèle de la randonnée pédestre.

- ✓ Téléthon 2022 : 1^{er} weekend de décembre. Il sera organisé en collaboration avec la commune
- ✓ Spectacle :le club souhaite organiser une soirée cabaret le 12 février 2023.

3. Désignation de la secrétaire de mairie comme mandataire secondaire pour la régie d'avance

Dans le cadre des paiements par la régie d'avance, Monsieur le Maire propose que la secrétaire de mairie, Martine Bustamante, soit nommée mandataire secondaire.

Le Conseil municipal approuve cette décision à l'unanimité.

4. Délibération portant sur Modification de la compétence Projet Culturel de Territoire par l'ajout de l'itinérance culturelle dans les statuts de la CATLP :

Dans le cadre de son projet d'agglomération, la CATLP a fait valoir sa volonté de faire du développement culturel et touristique une identité forte auprès de ses habitants et un levier de développement local.

Ce projet, pour asseoir une attractivité mondiale renouvelée et durable, doit trouver son fondement dans une offre repositionnée sur des objectifs de qualité en faveur des

contenus de la découverte patrimoniale, culturelle, artistique, historique, paysagère, environnementale et spirituelle notamment. Cette exigence de qualité doit parallèlement valoir pour l'ensemble des services et des prestations liées : information, accueil, visites, transports, hébergements, restauration, facilités diverses

...
Dès lors, les orientations stratégiques inscrites dans le projet d'Agglomération emportent le développement du territoire, son irrigation et son rayonnement. C'est dans ce cadre que s'exercent les champs d'action des compétences transférées. La diffusion de l'offre culturelle constitue un facteur de lutte contre l'isolement, de cohésion territoriale, de promotion des équipements phares de l'Agglomération. Il est donc proposé de compléter la compétence en y ajoutant « l'accompagnement d'actions itinérantes visant à promouvoir la culture sur tout le territoire communautaire ».

L'exposé du Rapporteur entendu,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE :

Article 1 : de modifier les statuts de la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées en ajoutant l'itinérance culturelle à la compétence Projet Culturel de territoire.

Article 2: d'autoriser le Maire ou en cas d'empêchement, le 1^{er} Adjoint, à prendre toute disposition pour l'exécution de cette délibération.

5. Point sur les travaux :

A ce jour, tous les travaux relatifs aux investissements pour l'année 2022 sont terminés et monsieur le maire en fait un bref rappel :

- ✓ Sécurisation de la traversée de l'Arrêt
- ✓ Remplacement de quatre fenêtres de la chapelle de l'Arrêt
- ✓ Réalisation de l'aire de jeux au quartier de Labarthe
- ✓ Réfection du parking de l'école
- ✓ Isolation des combles de la mairie

L'extension de la salle des fêtes programmée en 2020 est terminée.

L'enfouissement des réseaux dont l'étude a été achevée cet été doit se faire d'ici la fin de l'année.

La réfection du passage à gué sur l'Arrêt-Darré doit se faire d'ici le mois d'octobre et les frais seront partagés avec la commune de Hitte.

Voir convention

6. Point sur le SIVOS :

Joseph BOUCHARA, président du SIVOS a fait le point sur la rentrée scolaire. Celle ci s'est déroulée de manière satisfaisante. L'effectif total est de 86 élèves et reste stable.

La commune de BERNAC DEBAT a refait la cuisine.

La prochaine réunion du SIVOS aura lieu le jeudi 8 septembre à 18h30.

7. Organisation de la fête locale

Pour rappel, la fête locale se déroulera les vendredi 9, samedi 10 et dimanche 11 septembre.

La municipalité prévoit d'organiser les activités suivantes

a) Randonnée pédestre :

- ✓ Le samedi 10 septembre au matin, trois circuits de marche seront proposés, l'un de 11 km environ qui ralliera le hameau de l'Arrêt où une collation sera proposée aux marcheurs (café, jus de fruits, tourtes), l'autre de 6,8km et un troisième de 1,5km.
- ✓ Une collation sera proposée au départ des circuits 2 et 3.

A la demande de certains habitants, un petit circuit de 2 km sera proposé.

Le départ du circuit 1 sera donné à 9h30, le circuit 2 à 10h30 et le circuit 3 à 11h.

De retour au village, un casse croute sera servi aux participants. La commune offrira les boissons.

Un bulletin d'inscription a été distribué et une participation de 5 € demandée, avec une limite des inscriptions le mercredi 7 septembre.

La commune prend en charge les achats pour le casse croute de samedi, ainsi que pour les collations de la marche.

b) Dimanche midi, apéritif offert par la municipalité.





Une sono assurera l'ambiance musicale.

8. Questions diverses

- ✓ Cadeaux mariés : à l'occasion de la célébration du mariage, certaines communes font un cadeau aux nouveaux époux. Monsieur le maire trouve cette initiative intéressante et souhaiterait la mettre en œuvre à BERNAC DESSUS
- ✓ SPANC : Jean Claude BELOT ARNAUD, délégué de la commune au SPANC a rendu compte de la dernière réunion. Au cours de celle-ci, il a été indiqué que six communes souhaitaient quitter le syndicat afin que celles -ci puissent bénéficier des subventions de l'agence de l'eau à la réhabilitation des assainissements individuels.
Les membres du syndicat attendent de la CATLP des assurances garantissant l'équilibre financier de leur structure.
- ✓ Anniversaire de Léonie Dupout : Hervé CARMOUZE a proposé à la famille ainsi qu'à Noémie de fêter cet événement.

Toutes les questions prévues à ce jour ayant été examinées, les membres du Conseil municipal lèvent la séance à 20 heures.

Arrêté des signatures du PV du Conseil municipal de Bernac-Dessus - séance du 2 septembre 2022 :

<p>Marie-Pierre BARRET</p> 	<p>Jean-Claude BELOT- ARNAUD</p> 	<p>Joseph BOUCHARA</p> 	<p>Rachel CARBALLEDA</p> 
<p>Hervé CARMOUZE</p> 	<p>André CAUSSADE</p> 	<p>Joël CAZEDEBAT</p> 	<p>Maité DANEHIL</p> 
<p>Anne-Marie DUBARRY</p> 	<p>Didier MORLAS</p> 